



CA ASL du 15 octobre 2024 Compte-rendu

Etaients présents :

Christine ROUMILHAC Présidente
Françoise LECLERC Trésorière
Pascal BONNE Membre
Jean Claude MIREMONT Membre
Marie Paule MULET Membre
Laurent LESAGE MAIRIE
Stéphane PIHIER MAIRIE

Absents excusés :

Marc DE GIOVANNI membre
Céline ERRADI. Membre

Membres invités:

Corinne GONDEK
Jean Louis LOPES

Compte-rendu du CA du 6 septembre :

Les modifications proposées par Pascal BONNE ont été intégrées. Le compte-rendu est approuvé.

Composition du CA :

Le bureau comprend actuellement la Présidente et la Trésorière. Il manque un secrétaire qui prendrait en charge la rédaction des compte rendu de CA et la gestion en doublon de la boîte G mail (pour une bonne circulation de l'information).

Jean-Claude MIREMONT s'occupe de ASSOCONNECT, Marie-Paule MULET s'occupe des RH pour les salariés.

L'ASL est adhérente à la Fédération Omnisport (FFCO). Il serait pertinent que quelqu'un suive ces mails qui contiennent des informations intéressantes.

La Présidente va faire un mail pour solliciter des candidats auprès des sections qui puissent être actifs au niveau du CA.

Préparation de l'AG :

L'AG est prévue le 19 novembre en salle Renoir.

Aujourd'hui la trésorière est la seule à détenir beaucoup d'informations. En cas de problème, l'ASL pourrait être en danger.

Il serait pertinent de trouver un bénévole expert comptable qui puisse être trésorier adjoint. Faire une demande auprès des présidents de sections.

Pour la clôture des comptes, voir pour payer un expert comptable.

La trésorière a fait la vérification des comptes pour préparer l'AG.
Elle va établir un tableau récapitulatif. La forme sera revue pour optimiser la lisibilité de ce tableau. Celui - ci sera envoyé en amont.

Prévoir une information auprès des sections sur comment on enregistre une bonne comptabilité.

Lors de l'AG, une information sera faite sur les décisions prises par le CA (ex : 2 euros dans les sections par adhérent, tarifs Louveciennois et non Louveciennois).

L'AG sera présentée de la même manière que l'an dernier. Le renouvellement du bureau se fera en fin d'AG (Pascal annonce ne pas vouloir se représenter au CA)

La gestion des salariés 2024 /2025

Un document a été élaboré à l'attention des présidents de section qui embauchent un salarié.

La trésorière a proposé quelques modifications du document.

Voir si le document peut être aéré pour une meilleur lisibilité. .

Les sections concernées : Taichi, Fitness, GR danse, Handball, Judo, Tennis, Gym plurielle.

Au lieu de passer systématiquement par la trésorière (Françoise Leclerc) ou la responsable RH (Marie Paule Mulet) voir qui est capable de communiquer en direct avec Aleris pour les salariés : concernées les sections avec plus de 5 salariés : GYM et Tennis. Celia poche (Aleris) accepte de tester cette formule quelques mois .

Assoconnect

Le tennis n'est pas concerné ; la section a un autre mode de suivi des adhérents.

L'ASL souhaite connaître le nom de ses adhérents et comprendre la répartition.

La section boxe est volontaire. Toutefois, aucune information n'est rentrée pour l'instant. Cette section fonctionne avec des bénévoles. Demander à minima de rentrer les adhérents.

Pour la section escrime, seule la comptabilité est rentrée. Les adhérents le seront après l'AG.

Pour la section fitness, une nouvelle présidente et une nouvelle trésorière qui sont volontaires.

Pour la section football, les écritures comptables sont rentrées. 139 contacts, mais 0 adhérents à ce jour. Difficile d'avoir des informations.

2295 adhérents sur Assoconnect ; l'ASL paie 980 euros avec une remise de 50 %. Il est nécessaire d'éliminer les doublons. 20€ supplémentaires par mois tous les 200 contacts au dessus de 2000.

Pascal BONNE rappelle que selon la RGPG, on doit enlever les anciens adhérents de plus de 3 ans des fichiers.

Les sections n'ont pas accès aux archives sur Assoconnect. Lorsque les sections enlèvent des anciens adhérents, ceux ci continuent à figurer dans les archives ASL.

Si certaines sections n'utilisent pas Assoconnect, l'ASL paie pour rien.

Pour l'instant, l'archivage devra se faire manuellement.

Jean Claude a pris contact avec Assoconnect qui propose de segmenter les adhérents par année d'adhésion.

Les sections Karaté, musculation, Pickeball, Taichi utilisent Assoconnect.

La section pétanque a entré les écritures comptables mais pas les adhérents pour l'instant.

La section randonnée a supprimé beaucoup de contacts.

La section tennis de table a entré seulement les anciens adhérents pour l'instant.

Certaines sections n'ont entré aucun adhérent. Très peu utilisent les fonctions rapprochements bancaires chaque mois et formulaires d'adhésion...pourtant le coeur d'AssoConnect.

Jean-Claude MIREMONT propose de contacter les sections boxe et cyclotourisme.

Les sections sont gérées par des bénévoles. il est pertinent de leur expliquer pourquoi il faut le faire, les motiver car cela fait gagner du temps et facilite la vie des sections.

Les sections rencontrent des difficultés avec la grille tarifaire.

Jean-Claude MIREMONT propose une session en visio ou en présentiel pour remplir la grille tarifaire.

Une saisie des recettes et dépenses chaque mois permettra de faire un rapprochement bancaire.

Il est important que toutes les sections puissent se mettre le pied à l'étrier. La trésorière établit le bilan de l'exercice à partir d'Assoconnect.

Un mail sera fait à toutes les sections, proposant de se rapprocher de Jean-Claude MIREMONT pour Assoconnect.

Il est légitime que les trésoriers des sections rentrent la comptabilité dans Assoconnect.

Voir l'an prochain la possibilité de faire un don sur Assoconnect, comme sur Helloasso par exemple pour éviter de payer un % sur les paiements reçus en ligne.

Points divers

Entretien tennis

La présidente fait remonter aux services techniques de la Mairie les problèmes de fuites, toilettes bouchées ...

Elle renvoie aux sections l'accusé de réception des demandes.

Certaines demandes sont en attente depuis 4 mois.

Dans les bulles, les infiltration d'eau sont de la responsabilité de la commune et les travaux ne sont pas faits.

En revanche, la section tennis est responsable de l'entretien de ses terrains (ménage, nettoyage). Mais, ces espaces ont été mal entretenus depuis longtemps, et se dégradent (usure, herbe qui pousse).

Concernant, le changement des leds qui ne peuvent être financés que par la commune, un nouveau devis est en cours avec une demande de subvention à la FFT.

Salle d'escrime et musculation :

Il a des fuites importantes venant du toit. Les gardiens doivent intervenir fréquemment en cas de pluie. Voir pour limiter les infiltrations.

Diagnostic en cours

Badminton :

Attente de la convention entre le Chesnay et Louveciennes.

Des versements importants ont été faits à la FFBAD depuis septembre (4500euros), mais on ne sait pas si ce sont des licences de cette saison ou saison passée qui sont facturées.

Pas de planning de l'intervenant Lucas Soto, on ne sait pas quand il vient encadrer des groupes.

Traitement des PASS +

Françoise conserve pour le moment le traitement des PASS +.

La séance est levée à 20H30

Date de séance prochaine: à définir après l' AG du 19 novembre.